

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

## Semaine européenne de la vaccination du 20 au 26 avril 2009

## Possibilité de vérifier si je suis bien vacciné-e contre la rougeole auprès du Service de la santé publique

Le Département de la santé et des affaires sociales communique :

Depuis novembre 2006, l'épidémie de rougeole évolue par vague en Suisse. Les 3.500 cas déclarés dans notre pays représentent le 30 % des cas survenus en Europe. En comparaison avec les pays de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE), la Suisse est ainsi le plus mauvais élève en matière de lutte contre la rougeole. Pour conseiller la population sur ce sujet, le Service cantonal de la santé publique activera une ligne info-public durant trois jours à l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination qui se tient du 20 au 26 avril 2009.

Les personnes qui se demandent si elles sont suffisamment protégées par le vaccin contre la rougeole pourront se renseigner au numéro de tél. 032 889 11 01 du 22 au 24 avril de 14h00 à 17h00 ou par courriel à: service.santepublique@ne.ch . Durant le même horaire, il sera aussi possible de passer directement au Service de la santé publique, Rue Pourtalès 2 à Neuchâtel, muni de son carnet de vaccination pour obtenir des informations et des conseils. Seules des recommandations relatives à la rougeole seront formulées à cette occasion.

## Première participation de la Suisse

La Semaine européenne de la vaccination a été initiée en 2005. Cette année, la Suisse participe pour la première fois à ce projet. Actuellement se sont plus de 880 millions de personnes, soit les trois quarts de la population européenne qui sont touchées par cette campagne de sensibilisation à la vaccination.

Au vu des données de la couverture vaccinale et de la situation épidémiologique concernant la rougeole en Suisse, la campagne de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sera axée sur cette maladie, sur l'importance de se faire vacciner selon le plan de vaccination et d'effectuer des rattrapages si nécessaire. Le plan de vaccination suisse propose que tout enfant à l'âge de 2 ans ait bénéficié des deux injections du vaccin ROR (rougeole, oreillons, rubéole), afin que la couverture vaccinale de 95 % puisse être atteinte.

Les résultats de la récente enquête de couverture vaccinale réalisée en 2008 montrent que couverture vaccinale (2 doses reçues) des enfants de 24 à 35 mois n'est encore que de 86,5 % (85 % en 2005) alors que les résultats de couverture vaccinale pour les

adolescents se sont nettement améliorés durant ces trois ans : 78 % des jeunes de 16 ans ont bénéficié de deux doses du vaccin ROR en 2005 et 85,2% en 2008.

A noter que selon l'enquête de 2008, la moyenne de la couverture vaccinale contre la rougeole de la population neuchâteloise âgée entre 2 et 16 ans est de 86,5 %.

Il reste donc un sérieux effort de rattrapage à faire pour atteindre le 95 %. Rappelons que la vaccination peut être rattrapée à tout âge et que cela est vivement recommandé aux personnes nées après 1963. Les personnes nées avant cette date ont très probablement été exposées naturellement à la rougeole.

## Taux de couverture vaccinale de plus de 92% pour garantir l'immunité du groupe

Pour garantir l'immunité de groupe, le taux de couverture vaccinale contre la rougeole doit dépasser 92 %. La dimension solidaire de la vaccination est importante car une bonne couverture vaccinale protège aussi les personnes vulnérables qui ne peuvent pas être vaccinées, comme les enfants de moins de 6 mois, les femmes enceintes et les personnes présentant un déficit immunitaire.

La rougeole a déjà été éradiquée sur les deux continents américains et en l'Australie. L'OMS s'est fixé comme but d'éliminer la rougeole de l'Europe d'ici 2010.

Dans le monde, le nombre de cas de rougeole a passé de 750.000 en l'an 2000 à 197.000 cas (-74%) en 2007 grâce à la vaccination. Au niveau mondial, 1,4 million d'enfants de moins de 5 ans meurent encore chaque année de complications liées à la rougeole.

- Ligne info-public rougeole, tél. 032 889 11 01 du 22 au 24 avril de 14h00 à 17h00 ou courriel à: service.santepublique@ne.ch
- Pour en savoir davantage sur le thème de la vaccination : www.sevacciner.ch, sur le site de l'OFSP

Pour de plus amples renseignements :

Rebecca Anderau, médecin cantonal adjoint au Service cantonal de la santé publique, tél. 032 889 62 00.

Neuchâtel, le 20 avril 2009